

Il est impoli d'interpeller un jeune homme, fût-ce un domestique, par le mot : *garçon*.

CHAPITRE XVIII

DE LA CORRESPONDANCE

§ I. — CONVENANCES A OBSERVER

Il est important de ne rien confier au papier qui soit de nature à nuire au prochain ou qui puisse être mal interprété. *Les écrits restent*, dit le proverbe, parfois à la confusion de leur auteur. On juge ordinairement une personne d'après sa manière d'écrire. Combien il importe donc de donner à sa correspondance le cachet de l'exactitude, de la simplicité, de soigner son style, son vocabulaire et son orthographe, de manière à revêtir sa pensée d'une forme correcte et précise. Toutefois l'exactitude grammaticale ne concerne nullement les lettres que l'on écrit à ses proches. Il peut arriver qu'on ait très peu d'instruction, se rappeler alors surtout qu'une mère ne voit pas les fautes d'orthographe ni de style, elle ne lit que la pensée et trouve des charmes à la simplicité avec laquelle on s'adresse à elle, quelles que soient les formes qu'on y mette. Évitions sur-